

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 40

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: L.C. / A.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hautes régions, à cause de l'air extraordinairement raréfié. »

Messieurs du Gothard et du Simplon sont priés de méditer cette petite nouvelle.

Dans la *Presse* : « Le tribunal de police correctionnelle de C... vient de condamner M. X., journaliste, à quinze jours d'empoisonnement. » J'aime à croire qu'il y a une légère erreur. Mais franchement, si le journaliste condamné mange chez bien des restaurateurs de notre connaissance, auprès desquels les Borgia ne sont que d'aimables farceurs, la peine est tout à fait insignifiante.

Dans la *Gazette des tribunaux* : « Un jeune vaudois comparait devant la justice. Son père est appelé comme civilement responsable et le Président énumère tout ce qu'on reproche à son fils.

« Voyez, Monsieur le Président, réplique le papa, tout ça est impossible de la part de mon garçon. Je le connais comme si je l'avais fait ! »

Pas de commentaires, n'est-ce pas ?

Dans la *Gazette de Lausanne* du 14 courant, page des annonces :

« Un jeune homme robuste, etc., etc., cherche » pour la saison d'hiver, une place de portier le long du lac. S'adresser, etc. »

Portier, le long du lac ! Je ne comprends pas, mais là pas du tout. Un portier d'habitude garde une porte. En français fédéral, c'est un citoyen qui dans les hôtels porte le bagage. Alors le bon jeune homme en question voudrait garder une porte le long du lac, tantôt à Genève, tantôt à Montreux. Non, ce n'est pas ça. J'en suis tout rêveur. P.

Quand on novè menistré vint dans onna perrotse, tsacon lo vouaité à sa façon. Le z'on l'amont po son bouta frou, po sa balla voix, po cein que baillé ; lè z'autro lo tràouvont à l'áo potta, po cin que l'est on boun'infant, que vesité tsacon áo que fon-mé la pipa.

Má ie n'avè jamè oïu dere qu'on estimávè lé menistré qu'avion bon brè.

Din on veladzo d'áo Gros dé Vaud, on dzoüno menistré étai arrevá, et nion ne lo cognessai. L'avai prai quoquié z'hommo po arrindzi son lodzémint. Faillái tsandzi dé tsambra à n'on gros fornet dé catalla.

Chì z'hommo impougnont lo máobllio, má quand furont drai ne pouávont pas martsì : s'incobllíavont.

Adon, lo menistré l'áo dese :

— Betá-vo trai à non bet, ie prindri de l'autro et n'áodrin práo.

Lé trai pllie gros sé crotsont en sorisint, lo menistré assebin, et d'on vire-de-lè lo fornet fut plliaci.

Et quand l'uront fini l'ovradzo, lé z'hommo, al-laront à la pinte d'áo veladzo, baire onna botolhie et desiront en arrevint : ora, n'in on menistré !

L. C.

A chaque saison ses distractions. Les belles journées de soleil, les soirs aux teintes dorées font déjà

place au ciel brumeux de l'automne et aux longues nuits. Aussi allons-nous voir recommencer les fêtes d'hiver et les soirées théâtrales. La société artistique, composée de jeunes gens de Lausanne, va rouvrir demain notre scène par une représentation dramatique et musicale dont le programme est des plus variés. Trois petites comédies très bien choisies ; plusieurs morceaux de chant et deux ouvertures exécutées par l'orchestre de Beau-Rivage, au complet, sont des éléments suffisants pour attirer un nombreux public. Et ce qui doit d'autant plus assurer le succès de cette soirée, c'est son but : elle est donnée au bénéfice de l'Hospice de l'Enfance.

On sait que dans nos campagnes il y a plusieurs manières de constater si un individu a réellement rendu le dernier soupir. Les uns le chatouillent sous le nez avec une barbe de plume, d'autres le piquent avec une épingle sous la plante du pied, d'autres enfin lui placent devant le nez une glace afin de voir s'il respire encore. Une vieille tradition raconte qu'autrefois on employait un autre moyen dans la commune de Ste-Croix. On plaçait, dans la main de l'individu, une pièce d'or ou d'argent ; si la main ne se fermait pas, tout espoir était perdu.

C'était aux dernières promotions. Deux petites filles sortaient du temple de St-Laurent, après la distribution des prix. L'une emportait avec joie trois livres magnifiquement reliés qu'elle venait de recevoir en récompense de son application. L'autre qui n'avait absolument rien, lui dit en franchissant le seuil : « Sophie, prête-m'en un... seulement pour passer dans la rue ! »

On nous écrit de Lausanne :

« L'on va chercher bien loin un nom pour le vin de cette année, quand nous avons quelque chose à deux pas, dont on a beaucoup parlé, et qui se prête assez bien à la chose.

Pourquoi n'appellerait-on pas ce vin du **pneu** (matique).

Recevez, Monsieur, etc.

A. D. »

L. MONNET.

ANNONCES

EN SOUSCRIPTION :

LES CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

2^{me} SÉRIE

Un joli volume de 160 pages.

Adresser les demandes au bureau du CONTEUR VAUDOIS, à Lausanne.